



Jubilé à Rome 2025

Pèlerinage de l'ICRSP – départ de BRUXELLES

Mercredi 7 – Samedi 10 mai 2025

4 jours / 3 nuits



110, rue Jules Guesde
92300 Levallois-Perret
Tél. : 01 44 09 48 68
contact@odeia.fr

J1 – Mercredi 07 Mai 2025
Bruxelles / Rome

RDV à l'aéroport de **Bruxelles**.

07h30 : décollage du vol Brussel Airlines SN3175

09h30 : atterrissage à l'aéroport de **Rome-Fiumicino**. Accueil par un représentant de l'agence Odeia. Transfert en car et dépôt des bagages à votre hébergement.

Promenade spirituelle ' **de la Rome païenne à la Rome chrétienne** ' :

- Ara Coeli, [prière d'introduction de votre pèlerinage](#),
- Capitole et vue sur le forum
- Prison Mamertime
- Via dei Fori imperiali
- Colisée (extérieur)
- Saint-Clément (partie supérieure)
- Saint-Jean-de-Latran et baptistère
- Scala Santa
- Sainte-Croix-en-Jérusalem

[Messe dans la chapelle de votre hébergement](#).

Déjeuner inclus et dîner inclus.
Nuit en maison religieuse.



J2 - Jeudi 08 Mai 2025
Rome

Matinée au Vatican : visite de la **basilique Saint-Pierre** et temps de prière

[L'après-midi vous suivrez le programme organisé par l'ICRSP. Messe solennelle. Détails à venir.](#)

Déjeuner inclus sous forme de panier-repas et dîner libre.
Nuit en maison religieuse.

J3 - Vendredi 09 Mai 2025
Rome

[Le matin, programme organisé par l'ICRSP et messe solennelle. Détails à venir.](#)

L'après-midi : découverte du **centre baroque** de la ville :

- Place Navone
- Saint-Louis des Français avec les toiles du Caravage
- Panthéon (extérieur)
- Le Gesù
- Sainte-Marie sur la Minerve
- Saint-Ignace
- La fontaine de Trevi
- Sant Andrea delle Fratte, lieu de conversion de Ratisbonne
- La Scalinata et la place d'Espagne
- Trinité des Monts : l'église et le cloître avec la chapelle de la Mater Admirabilis

Déjeuner libre et dîner inclus.
Nuit en maison religieuse.

J4 - Samedi 10 Mai 2025
Rome - Bruxelles

[Le matin, programme organisé par l'ICRSP et messe solennelle. Détails à venir.](#)

Temps libre et déjeuner libre.

Transfert à l'aéroport de **Rome-Fiumicino** et vol retour.

17h45 : décollage du vol Brussel Airlines **SN3182**

19h55 : atterrissage à l'aéroport de **Bruxelles**

Le programme proposé est susceptible de connaître quelques modifications en fonction :

- Du programme du pèlerinage organisé par l'ICRSP les 08, 09 et 10 mai 2025
- Des changements de jours et heures d'ouverture des sites et monuments
- De la modification des horaires des vols de la part de la compagnie aérienne

En cas de modifications ou de changements inhérents aux motifs ci-dessus mentionnés, toute serait mis en œuvre pour déplacer la visite et/ou la remplacer par une prestation équivalente



Forfait **AVANTAGE** pour toute inscription jusqu'au 31/01/25
1095 € TTC par personne sur la base de 35 participants payants
1155 € TTC par personne sur la base de 30 participants payants
1175 € TTC par personne sur la base de 25 participants payants
1245 € TTC par personne sur la base de 20 participants payants

Forfait **CLASSIQUE** à partir du 01/02/25 : + **55€**

Nos prix comprennent :

- Les vols A/R Bruxelles-Rome (classe économique) avec bagage inclus
- Les taxes aéroport et surcharge carburant (incluses dans le tarif des vols)
- Les transports en car privé selon le programme
- 3 nuits en maison religieuse dans le centre de Rome (base chambre double avec petit-déjeuner)
- Les repas mentionnés au programme
- Les entrées et visites mentionnées programme
- Les services d'un guide-accompagnateur francophone
- L'accompagnement d'un aumônier
- Un système écouteurs audiophones (obligatoire pour entrer dans les basiliques)
- Pochette voyage Odeia
- Assurance AXA ASSISTANCE+ n° 0804559 (Assistance, Maladie, Rapatriement, Bagages, Covid)
- La gestion des inscriptions par Odeia
- Toutes taxes et services

Nos prix ne comprennent pas :

- Les pré-post acheminements
- Les repas mentionnés libres
- Les dons, quêtes et offrandes
- Les pourboires
- Les achats personnels & les boissons
- Assurance Annulation MULTIRISQUE SOLUCIA AXA (Annulation et interruption de séjour) - facultative & non remboursable : + **59€**
- Le supplément chambre individuelle (sous réserve de disponibilité) : **175 €**
- **Tout ce qui n'est pas indiqué dans 'Nos prix comprennent'**

Conditions d'annulation du fait du participant

En cas d'annulation du participant, les frais suivants vous seront retenus (la prise en charge par l'assurance optionnelle souscrite par les participants sera calculée en fonction de leurs conditions, et tiendra compte de la date précise de votre annulation par écrit, par mail ou par courrier, auprès de nos services) :

Jusqu'à 60 jours du départ.....115 € de frais – non remboursable
De 59 j à 40 j du départ.....30 % du prix total
De 39 j à 25 j du départ50 % du prix total
De 24 j à 15 j du départ.....75 % du prix total
Moins de 14 j du départ.....100 % du prix total

Formalités de départ pour les ressortissants français ou de l'UE :

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité
 - Mineur non-accompagné d'un des parents ou tuteur légal : autorisation de sortie de territoire obligatoire
- NB** : Il relève de la responsabilité de tout ressortissant étranger à la France et à l'UE de prendre en charge toute démarche éventuelle particulière (visa...) pour entrer dans le(s) pays visité(s).
Merci de vous renseigner auprès des autorités concernées.

N.B. : Le prix est établi sur la base des tarifs connus en date du 12 novembre 2024. Il est donc susceptible de variation en fonction de taxes aéroports, taxes locales, du taux de change de l'euro..., et pourra être révisé un mois avant le départ à la facturation. Le tarif peut également être recalculé à la hausse si le remplissage du groupe était inférieur aux bases de calcul indiquées.

Agence de voyages culturels : nos conditions de vente sont conformes au Code du Tourisme et aux conditions générales de ventes fixées par l'ordonnance 2017-1717 du 20/12/2017, par le décret 2017-1871 du 29 décembre 2017 et par l'arrêté du 01/03/2018 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours. Nous tenons à votre disposition le détail de ces conditions sur simple demande.

I – CONFIRMATION DE VOTRE RESERVATION

Pour confirmer la réservation, il est nécessaire de nous retourner l'ensemble du contrat paraphé et signé par le représentant légal ; la signature du contrat doit être accompagnée d'un premier règlement d'acompte dont la somme est clairement mentionnée. La réception des fonds est indissociable de la réception du contrat signé.

II – GESTION DES INSCRIPTIONS

Si Odeia ne centralise pas les inscriptions, un tableau Excel vous sera envoyé par nos services pour saisir la liste des voyageurs du groupe au plus tard 3 mois avant la date départ avec la mention des noms, prénoms, date de naissance, type de chambre choisi, personne à contacter en cas d'urgence, allergie, intolérance, problème de santé etc...

III – FORMALITES

Les voyageurs doivent être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé des pays de destination. Ces formalités sont mentionnées ci-avant ; elles ne concernent que les seuls ressortissants français et ceux de l'Union Européenne. En cas de modification des formalités d'entrée dans un pays avant le départ, Odeia en informe les voyageurs. Les voyageurs d'autres nationalités doivent se renseigner auprès des consulats des pays visités pour connaître les formalités qu'ils doivent remplir avant leur départ.

Odeia ne peut en aucun cas être tenu responsable d'une annulation éventuelle de voyage résultant de l'impossibilité dans laquelle se trouverait le voyageur de présenter les documents requis aux autorités compétente.

Il revient à chaque participant de veiller au respect des formalités nécessaires selon sa nationalité pour entrer dans le pays visité, et d'être à jour dans les vaccins éventuellement nécessaires.

Il lui revient également de renseigner avec exactitude et tel qu'écrit sur le passeport ou la pièce d'identité l'ensemble des données demandées pour l'émission des billets d'avion, toute erreur pouvant entraîner une pénalité ou un refus d'embarquement.

IV – GRATUITES

Les gratuités sont établies selon les attentes du groupe et plus généralement en adéquation avec celles proposées par de nombreux hébergements selon un nombre minimum d'inscrits (20 ou 25 participants payants le plus souvent).

Par exemple, sur une base de prix de 20 participants payants, une gratuité peut-être proposée pour la 21ème personne (accompagnateur par exemple).

V – CHAMBRES INDIVIDUELLES

La plupart de nos tarifs sont calculés sur la base de chambres doubles (1 grand lit ou 2 lits). Les chambres individuelles (single pour une seule personne seulement) sont proposées en option, avec un supplément tarifaire mentionnée dans les conditions de vente. Néanmoins, ces dernières restent limitées au sein des hébergements, raison pour laquelle toute demande de chambre individuelle reste soumise à la disponibilité des hébergements au moment de la confirmation.

Par ailleurs, une personne voyageant seule mais ne souhaitant pas bénéficier d'une chambre individuelle peut s'inscrire en chambre

twin à deux lits, afin de partager sa chambre avec une autre personne du groupe, du même sexe, qui aurait fait la même demande.

Toutefois, si cette demande ne pouvait être honorée (nombre impair de demandes de participants ou participantes...), le supplément pour chambre individuelle sera facturé.

VI – VARIATIONS DE PRIX

Un groupe est constitué de 10 personnes minimum. Si le tarif peut être recalculé en fonction d'un remplissage inférieur aux prix de base mentionnés, un nombre inférieur à 10 entraînerait une réévaluation globale du tarif, notamment de l'aérien car les compagnies recalculeraient le tarif sur une grille tarifaire individuelle, et non plus sur un tarif groupe.

Les prix indiqués sont établis en fonction des données économiques en vigueur lors de la publication du programme. Ils sont susceptibles de varier, conformément à la loi, dans les cas suivants : surcharges carburants appliquées par les Compagnies aériennes, variation du montant des taxes (taxes de séjour, taxes d'aéroport, etc), variation des taux de change supérieure à 4% (qui ne s'applique que sur la part des prestations terrestres soit 40 à 50% du prix total). Le client qui accepte les conditions de vente, accepte l'augmentation de prix dans les conditions de l'article R 211-8 du Code du tourisme si cette augmentation n'est pas significative, i.e. si cette augmentation n'est pas supérieure à 10% du prix total du voyage.

Concernant le taux de change, pour éviter d'être soumis à de fortes variations au moment de la facturation, les devises peuvent être achetées spécifiquement pour le groupe sur proposition d'ODEIA ; la décision d'achat revient au signataire du contrat. Tenant compte de ces variations possibles et de l'achat ou non de la devise, toute annulation peut entraîner des pertes ou des gains pour le client.

VII – FACTURATION

La facture de solde vous parviendra entre 35 et 30 jours avant le départ avec les éventuelles variations de tarifs comme indiquées en V et VI. Le solde est à régler avant le départ du groupe. La facture est accompagnée de tous les éléments pratiques relatifs au départ (convocation aéroport et lettre d'information). La facture pourraient être modifiée avant le départ et même au retour du groupe dans les cas suivants :

- modifications de la typologie des chambre(s) avec l'ajout de chambre(s) individuelle(s)
- ajout de prestations
- frais d'annulation

VIII - ASSURANCES

Pendant le voyage, tous les voyageurs domiciliés en France ou en Europe bénéficient automatiquement de l'assurance ASSISTANCE MALADIE RAPATRIEMENT souscrite par ODEIA auprès d'Axa, contrat AXA ASSISTANCE+ n°0804559 (Assistance Maladie, Rapatriement, Bagages, Covid).

Pour les voyageurs non résidents en France ou en Europe, obligation de souscrire une assurance Assistance Maladie Rapatriement dans le pays d'origine et d'en donner la preuve à l'agence Odeia.

Avant le voyage, en option et avec supplément, les voyageurs résidant en France peuvent souscrire à une assurance ANNULATION : Assurance MULTIRIQUE SOLUCIA - AXA N°0804559 (Annulation et interruption de séjour avec extension COVID n°ORD120594Q5C5) facultative & non remboursable, qu'elle soit en option payante ou incluse dans le tarif.

IX - IMPREVUS

Odeia décline toute responsabilité en cas :

- de retard ou annulation des trains, métro ou RER, modification des horaires, grèves aériennes ou RATP et transilien et conflits

sociaux, ainsi que les frais occasionnés par ces nuisances ;
-d'événements de force majeure : conflits, guerre, attentats, catastrophe naturelle ou épidémies... dans le pays visité ;
-de la perte du document d'identité avant le départ.
Toutefois, si annulation pour cause d'épidémie Covid (en cas seulement de confinement, restriction de voyages, fermeture des frontières) les sommes versées vous seront remboursées ou avoirées, selon votre choix.

X – GARANTIE DES FONDS DEPOSES

En tant qu'adhérent de l'APST (Association Professionnelle de Solidarité des Agences de Voyages – 15 avenue Carnot à Paris – 75017), nos clients bénéficient de la garantie des fonds déposés dans notre agence.
Une attestation peut être fournie sur simple demande à notre service comptable.

XI – RESPONSABILITE CIVILE

Assureur Responsabilité Civile et Professionnelle : HISCOX, 38 avenue de l'Opéra 75002 Paris

XII – RECLAMATIONS ET MEDIATIONS

Le client peut saisir le service client de l'agence Odeia de toute réclamation, à l'adresse suivante : 110 rue Jules Guesde – 92300 Levallois-Perret - FRANCE par lettre RAR ou mail à contact@odeia.fr accompagné(e) de tout justificatif.
A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site: www.mtv.travel/saisir-le-mediateur

XIII – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique destinés à nos services responsables du traitement,

et sont conservées le temps nécessaire à notre relation client. Ces informations sont traitées principalement pour communiquer avec vous par voie postale (envoi de brochure notamment) ou numérique (newsletter), créer et gérer votre compte, assurer le suivi de vos demandes, personnaliser vos services et réaliser des statistiques. Lorsque vous êtes abonné à nos brochures et newsletters, vous avez la possibilité de modifier vos abonnements à tout moment pour ne plus recevoir nos communications postales et/ou numériques, en contactant le Service Clients ou via votre compte client si vous en possédez un sur notre site. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée le 20 juin 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Pour nous contacter : Odeia 110 rue Jules Guesde 92300 Levallois-Perret contact@odeia.fr

☐ Madame ☐ MADEMOISELLE ☐ MONSIEUR ☐ RELIGIEUX(SE)

NOM (FIGURANT SUR LE DOC. D'IDENTITÉ) _____

PRÉNOM

ADRESSE

_____ CP _____ VILLE _____

PAYS											TEL FIXE										PORTABLE									
------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NE(E) LE |_|_|_|/|_|_|_|/|_|_|_| A |_|_|_|_|_|_|_|_|_| NATIONALITÉ |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

PROFESSION : E-MAIL :

- **HEBERGEMENT** (draps et serviettes fournis)

☐ Je réserve **une chambre 'DOUBLE'** que je partage avec mon conjoint.

☐ Je souhaite partager une chambre 'TWIN' à 2 lits avec une autre personne du groupe

☐ Je réserve une chambre **'SINGLE'** pour une personne seule (sous réserve de disponibilité) – Supplément : **175 €**

• **SANTÉ** : problème de santé ou alimentaire :

• **Personne à contacter en cas d'urgence et numéro de tél :**

Merci de joindre la photocopie de la page principale de votre passeport (page avec photo)

Si vous n'avez pas encore de passeport, inscrivez-vous et transmettez-nous ultérieurement sa copie

Pèlerinage ICRSP Rome 2025
Mercredi 7 – Samedi 10 mai 2025

Inscription en ligne recommandée
(plus fiable et plus rapide !) sur www.odeia.fr
dans ESPACE DEDIE, mot de passe : ICRSP

• **ACOMPTE** à verser à l'inscription : 40 % du prix de base

☐ par **Carte Bancaire** : Je soussigné,
....., autorise l'agence

Odeia à débiter ma CB

n°: | | | | | / | | | | | / | | | | | / | | | | | -

Exp. le ____/____/____

Si règlement par AMEX, 3% de frais de traitement

☐ par **VIREMENT** :

- appeler Odeia au 0033 1 44 09 48 68 pour vérifier par téléphone l'IBAN ci-dessous
(étape obligatoire pour éviter les piratage d'IBAN)

IBAN : FR 76 3006 6109 1300 0201 8880 118

BIC : CMCIFRPP

- valider votre virement en précisant la communication :
'ROME ICRSP – Belgique – 05/25'

SOLDE à régler 30 jours avant le départ, à réception de la facture

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de ce voyage,
à....., le...../...../.....
Signature obligatoire :